



Béatrice LECOUTURIER
Mairie XVIème Arrondissement
71 avenue Henri Martin
75775 Paris cedex 16

Monsieur le Maire de Paris
6 Rue St Germain l'auxerrois
75001 Paris

Paris, le 23 mai 2012,

Objet : Proposition relative aux crèches à horaires élargis pour le XVI^{ème} arrondissement.

Monsieur le Maire,

La ville de Paris a augmenté de manière continue le nombre de places de crèches ouvertes aux familles parisiennes et je salue votre action.

Cet effort laisse cependant une partie de la population à l'écart : les familles qui, du fait d'horaires de travail contraignants et décalés, ne peuvent déposer et récupérer leurs enfants dans les temps.

Leur unique solution reste l'embauche de puéricultrices ou de gardes d'enfant, dont le coût est plus de deux fois supérieur à celui d'une crèche.

Quelques établissements adaptés existent à Paris. Je pense aux crèches Bout'chou et à La Maison Enchantée.

Le succès de ces crèches ouvre la voie à de nouvelles expérimentations.

Des expérimentations dont je souhaite voir le 16^{ème} arrondissement profiter.

Dans cette perspective, sachez qu'en tant qu'élue du 16ème arrondissement, je soutien ce projet et, avec votre aide, souhaite établir de nouvelles crèches associatives à horaires décalés dans cet arrondissement.

Vous remerciant du soutien que vous voudrez porter à ces projets, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire de Paris, l'expression de ma haute considération.